

4 LES PARCS

4.1. Présentation des parcs de l'arrondissement CDN—NDG

L'arrondissement CDN—NDG compte 135 espaces verts sur son territoire dont 45 parcs. Ces parcs peuvent être plus ou moins aménagés selon leur vocation et peuvent être considérés, au plan de la desserte, comme des parcs d'arrondissement, de quartier ou de voisinage. Chaque parc est différent et il est possible d'y trouver des installations aquatiques, des terrains sportifs, des aires de jeux, un chalet ou un pavillon, des aires de détente, des aires d'exercice canin, etc. Certains par ailleurs sont des espaces purs, comme le boisé du parc Marie-Gérin-Lajoie. L'ensemble de ces parcs, ou espaces verts représente une superficie de plus de 640 000 m², compte près de 13 000 arbres et plus de 40 000 fleurs annuelles et arbustes.

Les citoyens peuvent donc y pratiquer certaines disciplines sportives, activités physiques, culturelles ou communautaires ou encore s'y rendre simplement pour se détendre. Ces activités peuvent être pratiquées dans un cadre structuré ou libre. Ces parcs sont également des lieux privilégiés pour des rassemblements à caractère festif. En moyenne, la DC SLDS reçoit annuellement 128 demandes d'autorisation pour occuper le domaine public et émet 112 permis pour des événements locaux ou métropolitains, qui se déroulent complètement ou en partie dans l'un ou l'autre de ces parcs.

Ce chapitre présente le portrait des chalets, pavillons et équipements situés dans les parcs et utilisés pour le déroulement des activités de la DC SLDS et de ses partenaires. Puis, il décrit les améliorations qui pourraient être apportées. Évidemment, tel que mentionné aux prémisses de ce Plan directeur, la DC SLDS a particulièrement tenu compte du Plan vert et du Plan d'action famille de l'arrondissement CDN—NDG au moment de formuler des recommandations.

En plus de la Direction des immeubles de la Ville, plusieurs directions de l'arrondissement CDN—NDG interviennent dans les différentes facettes de la gestion des parcs, places et espaces verts, notamment la division des parcs et installations de la Direction des travaux publics, la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, la division de l'aménagement des parcs – actifs immobiliers de la Direction de l'arrondissement CDN—NDG et la DC SLDS.

Comme la responsabilité de gérer et d'exploiter les parcs ne relève pas principalement de la DC SLDS, ce chapitre du Plan directeur, à la différence des autres chapitres, n'a pas pour objectif de déterminer les superficies en espaces verts qui seraient nécessaires. En conséquence, la DC SLDS ne traitera que des parcs et places qui sont utilisés dans son offre de service et celle de ses partenaires et uniquement dans le cadre de ses compétences. Un total de 26 parcs ou places seront étudiés, dont 15 à CDN et 11 à NDG.

La DCSLDS se permettra cependant d'émettre des commentaires généraux si elle notait une déficience en espaces verts pouvant donner lieu à des problématiques sociales dans certains secteurs de l'arrondissement CDN—NDG.

4.1.1. Les types de parcs

Les parcs utilisés par la DCSLDS et ses partenaires sont de type voisinage, quartier ou arrondissement. Le parc de voisinage est de dimension plus restreinte et facilement accessible à courte distance de marche pour les citoyens du secteur. Sa fonction est d'offrir des activités plutôt informelles. Il intègre généralement des aires de jeux pour enfants. C'est aussi un lieu de promenade, de pique-nique, de détente ou de lecture. À l'origine, ce type de parc n'est pas conçu pour recevoir des équipements sportifs lourds, mais plus d'espace gazonné. Il répond donc davantage aux besoins du voisinage immédiat.

Le parc de quartier (CDN ou NDG), à caractère multifonctionnel, est le lieu privilégié pour la pratique d'activités autant spontanées que structurées. Une certaine partie du parc peut être aménagée en parc de voisinage pour répondre aux besoins du secteur immédiat, mais il est généralement aménagé pour y recevoir des équipements plus lourds afin de permettre la pratique d'activités plus structurées. On y retrouve généralement un bâtiment de service (toilettes, buvettes, rangements, vestiaires, etc.).

Le parc d'arrondissement dessert l'ensemble du territoire de CDN—NDG. Ce parc est conçu pour accueillir des activités plus spécifiques que ce soit à caractère sportif ou récréatif et occupe généralement une

vaste superficie (10 à 200 hectares). Certaines portions du parc peuvent être conçues pour desservir les besoins de la population du quartier. Le parc d'arrondissement est donc traité comme un parc de quartier dans le cadre de ce Plan directeur.

Au Québec, le rayon de desserte d'un parc de voisinage est généralement établi à une distance de marche de 0,4 km et celui d'un parc de quartier à 0,8 km.

Pour faciliter la compréhension des tableaux, il semble également utile de fournir la définition de certains termes utilisés dans les pages qui suivent.

Parc école : espace vert et/ou aire de jeux aménagé par la municipalité sur un terrain appartenant à une commission scolaire publique ou un établissement privé et en fonction d'usages variés des clientèles scolaire et communautaire. Le parc-école sert surtout dans l'enseignement par le jeu. Les règles entourant l'utilisation et l'entretien de ce type de parc sont généralement précisées dans une entente liant les deux parties.

Parc récréatif : parc où l'on retrouve des aires de jeux pour enfants ainsi que des espaces multifonctionnels permettant la pratique d'activités spontanées. Même si certains de ces parcs sont munis d'équipements sportifs, la pratique du sport n'y est pas structurée.

Parc sportif : parc dans lequel on retrouve des terrains sportifs et où la pratique d'activités se fait de façon organisée dans des disciplines sportives régies par des associations régionales ou des fédérations sportives reconnues.

Les tableaux 4-1 et 4-2 présentent respectivement le portrait synthèse des parcs utilisés dans l'offre de service de la DCSLDS et de ses partenaires pour les quartiers de CDN et de NDG (ces tableaux ne tiennent pas

compte des terrains sportifs). Le tableau 4-3 présente le cumulatif des deux quartiers de l'arrondissement CDN – NDG.

Tableau 4-1 - Les parcs du quartier de CDN utilisés dans l'offre de service de la DCSLDS et de ses partenaires (ne tient pas compte des terrains sportifs)

Parc et place	Chalet/ pavillon	Aire de détente Aire d'activités libres	Aire de jeux		Comptoir alimentaire
			Tout-petits 2-5 ans	Enfants 6-12 ans	
Bedford (parc-école)			1	1	
Darlington (place de Dunkerque)		1	1	1	
de Kent	1 ¹	1	1	1	
de la Savane	0 ²	1	1	1	
de Sousa-Mendes			1		
Jean-Brillant	1	1	1	1	
MacDonald	1	1	1	1	
Mackenzie-King	1		1	1	
Mahatma-Gandhi					
Maurice-Cullen	1	1	1	1	
Nelson-Mandela	1		1	1	
Roméo-Charrette			1		
Rosemary-Brown	1		1	1	
Van Horne	1		1	1	
Total CDN (15 parcs)	8	6	14	12	

- 1 L'édifice qui accueille la Maison de jeunes est considéré comme un pavillon et est décrit au chapitre 1 qui traite des centres. L'édifice qui est adjacent à la piscine, soit le pavillon des baigneurs, est décrit au chapitre 3 qui traite des installations aquatiques. Le chalet visé dans ce document est adjacent à la pataugeoire.
- 2 L'édifice qui se trouve dans ce parc est considéré comme un pavillon et est décrit au chapitre 1 qui traite des centres.

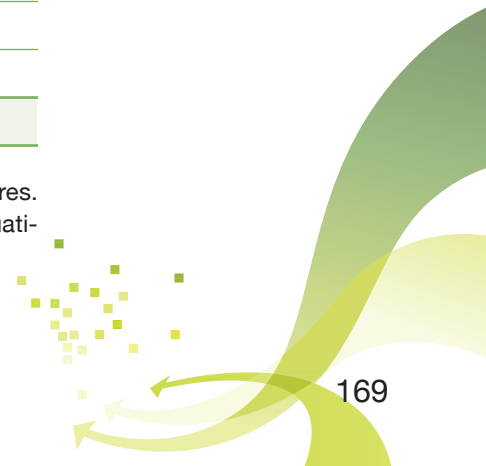


Tableau 4-2 - Les parcs du quartier de NDG utilisés dans l'offre de service de la DCSLDS et de ses partenaires (ne tient pas compte des terrains sportifs)

Parc et place	Chalet/ pavillon	Aire de détente Aire d'activités libres	Aire de jeux		Comptoir alimentaire
			Tout-petits 2-5 ans	Enfants 6-12 ans	
Benny		1 ²	1	1	
Coffee	1		1	1	
de la Confédération			1	1	
Georges-Saint-Pierre	1	1 ²	1	1	
Gilbert-Layton	0 ¹		1	1	1
Loyola	1		1	1	
Notre-Dame-de-Grâce	1		1	1	
Somerled	1		1		
Trenholme	1		1	1	
William-Bowie	1		1	1	
William-Hurst	1		1	1	
Total NDG (11 parcs)	8	2	11	10	1

1 L'édifice qui se trouve dans ce parc est considéré comme un pavillon et est décrit au chapitre 1 qui traite des centres.

2 Il s'agit d'une aire multisports.

Tableau 4-3 - Cumulatif des deux quartiers de l'arrondissement CDN—NDG (ne tient pas compte des terrains sportifs)

Parc et place	Chalet/ pavillon	Aire de détente Aire d'activités libres	Aire de jeux		Comptoir alimentaire
			Tout-petits 2-5 ans	Enfants 6-12 ans	
Total CDN (15 parcs)	8	6	14	12	1
Total NDG (11 parcs)	8	2	11	10	1
TOTAL CDN—NDG (26)	16	8	25	22	2

Les tableaux 4-4 et 4-5 présentent, respectivement pour les quartiers de CDN et de NDG, les parcs en tenant compte de leurs vocations et dessertes. Le tableau 4-6 présente le cumulatif des deux quartiers de l'arrondissement CDN–NDG.

Tableau 4-4 - Les parcs de CDN - Vocations et dessertes

Parcs et espaces verts	Nombre selon la vocation				Nombre selon la desserte		
	École	Détente	Récréatif	Sportif	Voisinage	Quartier	Arrondissement
CDN							
Bedford	■				■		
Darlington		■			■		
de Kent				■			■
			■			■	
de la Savane			■		■		
Jean-Brillant			■		■		
		■			■		
MacDonald				■		■	
			■			■	
Mackenzie-King			■			■	
Mahatma-Gandhi		■			■		
Maurice-Cullen			■		■		
Nelson-Mandela			■		■		
Roméo-Charrette		■			■		
Rosemary-Brown		■			■		
Van Horne			■			■	
Total CDN (15 parcs)	1	5	8	2	10	4	1

Note : Pour le calcul de la desserte, le nombre est pris en compte uniquement dans le cas où la desserte varie en fonction de la vocation.

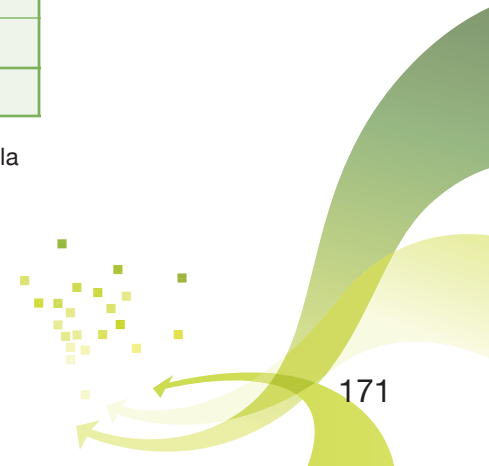


Tableau 4-5 - Les parcs de NDG - Vocations et dessertes

Parcs et espaces verts NDG	Nombre selon la vocation				Nombre selon la desserte		
	École	Détente	Récréatif	Sportif	Voisinage	Quartier	Arrondissement
Benny			■			■	
Coffee			■		■		
de la Confédération		■		■		■	
			■			■	
Georges-Saint-Pierre				■		■	
			■			■	
Gilbert-Layton				■		■	
			■			■	
Herbert-Outerbridge		■			■		
Leduc		■			■		
Loyola				■		■	
			■			■	
Notre-Dame-de-Grâce			■			■	
Somerled				■		■	
		■				■	
Trenholme				■		■	
			■			■	
William-Bowie			■		■		
William-Hurst			■		■		
Total NDG (11 parcs)		4	10	6	5	8	

Note : Pour le calcul de la desserte, le nombre est pris en compte uniquement dans le cas où la desserte varie en fonction de la vocation.

Tableau 4-6 - Cumulatif des deux quartiers de l'arrondissement - Vocations et dessertes

Parcs et espaces verts	Nombre selon la vocation				Nombre selon la desserte		
	École	Détente	Récréatif	Sportif	Voisinage	Quartier	Arrondissement
Total CDN (15 parcs)	1	5	8	2	10	4	1
Total NDG (11 parcs)		4	10	6	5	8	
Total CDN-NDG (26 parcs)	1	9	18	8	15	12	1

Note : Pour le calcul de la desserte, le nombre est pris en compte uniquement dans le cas où la desserte varie en fonction de la vocation.



Parc Notre-Dame-de-Grâce



Parc Rosemary-Brown

Plus loin dans ce chapitre, la DCSLDS présente le portrait de ces parcs en tenant compte de leur emplacement, des clientèles et de l'utilisation ainsi que de l'état du bâtiment de service, des équipements et autres aménagements afin d'en dégager les grandes tendances en ce qui a trait à leur utilisation mais aussi de proposer des corrections ou opportunités de développement pour mieux répondre aux besoins de la population.

Les informations sur la pratique sportive se trouvent au chapitre 6 de ce Plan directeur qui traite des terrains sportifs.

4.1.2. Les différentes fonctions

Dans la préparation du portrait des parcs et leur évaluation, nous avons tenu compte, si applicables, des diverses fonctions suivantes :

- ✓ aire de pique-nique;
- ✓ aire de détente;
- ✓ aire de jeux;
- ✓ aire d'activités (culturelles, sportives, récréatives) ;
- ✓ bâtiment de service;
- ✓ signalisation;
- ✓ sentier;
- ✓ mobilier;
- ✓ équipement;
- ✓ intégration des diverses composantes;
- ✓ éclairage;
- ✓ sécurité.

4.1.3. Les modes de gestion

L'arrondissement CDN—NDG, de par les pouvoirs dont il dispose, prend en charge toutes les responsabilités de gestion (planification, organisation, direction, contrôle) inhérentes à l'offre de services dans les parcs, places et espaces verts. Tel que mentionné au début de ce chapitre, les diverses responsabilités de gestion sont partagées entre plusieurs services internes de la Ville et de l'arrondissement CDN—NDG. La gestion de ces espaces et équipements comprend diverses fonctions : la programmation, l'animation des services et des activités, l'entretien courant et préventif de l'équipement, etc.

Que ce soit pour les activités sportives, culturelles ou récréatives ou encore pour les événements publics, la programmation, la réalisation et l'animation des services et des activités sont partagées avec plusieurs OBNL du milieu.



Parc Dunkerque

4.2. Portrait des parcs par quartier

À l'exclusion des événements publics autorisés par la DCSLDS, les activités considérées dans l'étude des parcs relèvent en grande partie de la pratique libre ou spontanée. Pour préparer ce portrait, la DCSLDS a tenu compte des statistiques qu'elle compile annuellement pour les événements publics. Elle ne dispose cependant pas de données cumulées à la suite d'un comptage méthodique des visiteurs dans les parcs. Le personnel a cependant une large connaissance des habitudes de fréquentation des parcs et a pu dégager de grandes orientations.

Ce portrait devrait permettre :

1. d'évaluer la répartition des parcs par type de desserte et vocation;
2. d'évaluer l'état des équipements récréatifs en fonction de la population servie et des usages;
3. d'identifier les corrections à apporter ou le potentiel de développement des parcs ou des équipements.

Méthodologie

Le portrait a été élaboré en deux étapes, soit la collecte des données couvrant les diverses facettes entrant dans l'étude d'un parc et la validation des portraits.

La collecte des données :

Voici les différentes catégories d'information que nous avons tenté de rassembler pour l'ensemble des installations :

- a. les informations générales (historique, vocation, etc.);
- b. les particularités de la zone de desserte (autoroute, voie ferrée, transport en commun, zone défavorisée, centres et institutions à proximité, etc.);
- c. les clientèles (données sociodémographiques, OBNL intervenant dans l'offre de service);
- d. les événements publics;
- e. l'infrastructure (mobilier, éclairage, équipements pour la collecte des déchets, supports pour bicyclettes, etc.).

Un formulaire permettant de rassembler le plus d'informations possible sur l'ensemble des éléments ci-dessus a été rempli pour chaque parc. Pour compléter ces informations, nous avons également étudié les bilans annuels sur les événements publics pour la période 2007-2009 et tenu compte des commentaires obtenus lors des groupes de discussion et du forum organisés en 2008.

Comme l'adoption à court terme de ce Plan directeur a été ciblée comme un dossier prioritaire pour l'arrondissement CDN—NDG, il faut donc se rappeler que cette première évaluation sert à déterminer les grandes orientations qui devraient jeter les bases de la consolidation et du développement de la desserte. Les recommandations qui en découlent nécessiteront, dans le cadre de plans de travail plus spécifiques avec les acteurs concernés (services municipaux, professionnels, OBNL, citoyens, etc.), d'inclure des étapes qui permettront de vérifier la faisabilité, de rechercher les partenaires nécessaires, de négocier avec les instances compétentes ou encore d'élaborer le budget des projets avant d'en

approuver la mise en œuvre. Ainsi, malgré l’approbation du Plan directeur par le conseil d’arrondissement, certaines recommandations, après avoir fait l’objet d’études plus approfondies, devront être soumises au conseil de nouveau.

Validation des portraits

La deuxième étape visait à valider les portraits préliminaires obtenus en tenant compte de la zone de desserte, de l’état du parc ainsi que de son utilisation et à commenter ceux-ci en considérant également des éléments plus subjectifs, notamment la connaissance des habitudes des citoyens et OBNL partenaires du quartier.

Les responsables de la collecte des données et de la validation des portraits

Tant pour la collecte des données que pour la validation des portraits, la DCSLDS s’est assurée de mettre à contribution les employés travaillant dans les quatre sections de la division sports, loisirs et développement social, de manière à bénéficier de l’expérience la plus variée. Ainsi, que ce soit dans l’élaboration des formulaires, l’interprétation des questions, l’évaluation ou la formulation des résultats, les procédés ont été mis au point d’abord par un comité restreint, testés en équipe et corrigés lorsque nécessaire. Une fois la démarche structurée, le travail de compilation était réparti entre les employés. En deuxième étape, le résultat était présenté en équipe au sein de la section, puis à la division et à la direction. Cette procédure nous a permis d’assurer l’uniformité dans la collecte des données et la cohésion entre les sections. Aussi, nous avons pu compter sur l’expertise cumulée dans divers domaines.

L’offre de service de la DCSLDS et de ses partenaires se déroule dans les parcs suivants :

Quartier de CDN	Page
Darlington	178-179
de Kent	180-181
de la Savane	182-183
Jean-Brillant	184-185
Mackenzie-King	186-187
MacDonald	188-189
Maurice-Cullen	190-191
Nelson-Mandela	192-193
Roméo-Charrette	194
Rosemary-Brown	195
Van Horne	196-197

Quartier de NDG	Page
Benny	198-199
Coffee	200-201
de la Confédération	202-203
Georges-Saint-Pierre	204-205
Gilbert-Layton	206-207
Loyola	208-209
Notre-Dame-de-Grâce	210-211
Somerled	212-213
Trenholme	214-215
William-Bowie	216-217
William-Hurst	218-219



Parc Darlington

(Darlington)
Vocation : détente
Desserte : voisinage

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel, immeubles d'appartements, zone de défavorisation, en retrait des ressources du quartier

Usagers :

- ▲ Voisinage, familles, CSPE
- ▲ Événements publics : 1 événement pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Pas de chalet
- ▲ Aire de jeux pour tout petits (2 à 5 ans) - rénovée
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans) - rénovée
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc Darlington

Forces :

- ▲ Fréquenté par les résidents des immeubles d'appartements qui n'ont pas de cours arrière.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ L'aménagement en palier et la superficie ne permettent pas d'y aménager des surfaces de jeux, mais le parc est très fréquenté. L'aménagement d'une pergola et de tables de pique-nique permanentes rendrait les lieux plus agréables et faciliterait les rencontres.

En bref :

- ▲ Malgré la contrainte d'espace et les palliers, cette place joue le rôle de parc de voisinage parce qu'elle représente le seul espace vert dans la portion Nord-Est du quartier. Elle pourrait être rendue plus conviviale pour les usagers en y aménageant une pergola ou des tables à pique-nique. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc de Kent

(Appleton, Hudson, Côte-des-Neiges, de Kent)

Vocation : sportif et récréatif

Desserte : arrondissement

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel; commercial; à proximité de zones de défavorisation; forte densité de population

Usagers :

- ▲ Divers OBNL du milieu; citoyens de diverses culturelles et groupes d'âges variés;
- ▲ Événements publics : de 17 à 31 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Pavillon Kent
- ▲ Pavillon des baigneurs - rénové
- ▲ Bâtiment servant de chalet de parc et de pavillon pour les baigneurs de la pataugeoire - rénové
- ▲ Aire de détente
- ▲ Aire de jeux pour adultes
- ▲ Aire de jeux pour tout-petits (2 à 5 ans) - rénovée
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans) - rénovée
- ▲ Piscine extérieure - rénovée
- ▲ Pataugeoire et jeux d'eau - rénovés
- ▲ Terrains de soccer - rénové
- ▲ Terrain de baseball
- ▲ Terrains de tennis, basket ball et net ball - rénovés
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc de Kent

Forces :

- ▲ Multitude de plateaux sportifs et aquatiques presque tous rénovés. Présence d'organismes dans le parc par l'occupation du pavillon Kent. Multitude de ressources communautaires à proximité. Présence de plusieurs centres communautaires à proximité. Grande superficie. Zone naturelle de rassemblement pendant la période estivale. Deux événements d'envergure favorisant le rapprochement des clientèles s'y tiennent, Côte-des-Neiges en fête et L'Hiver en fête.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Améliorer la circulation entre les différentes aires et plateaux. Dernière phase de travaux à réaliser : aire de détente et aire multifonctionnelle pour répondre à diverses demandes pour la réalisation d'activités récréatives extérieures. Le vocation du terrain de baseball soit être vérifiée.
- ▲ Amélioration du pavillon Kent pour l'aménagement d'une terrasse et d'un comptoir alimentaire, d'un agora pour des activités culturelles ponctuelles et l'aménagement de toilettes extérieures plus accessibles et sécuritaires.
- ▲ L'amélioration du couvert végétal de façon à augmenter les aires ombragées serait également importante. Des aménagements ou équipements nécessaires à la tenue d'événements publics seraient nécessaires. Notamment des aménagements spécifiques à la tenue d'une Fête hivernale.

En bref :

- ▲ Le parc de Kent, de par sa superficie et le nombre de bâtiments de service et de plateaux sportifs qui y sont situés marque bien sa desserte d'arrondissement. C'est également l'endroit où se déroulent le plus d'événements publics dans l'arrondissement. L'ensemble des plateaux, à l'exception du terrain de baseball et de la piste d'athlétisme et des vestiaires attenants, ont été rénovés depuis 2008. Les bâtiments de service ont également été rénovés sauf le pavillon Kent. La dernière phase des travaux viserait à rénover le pavillon afin d'offrir davantage de services aux usagers (comptoir alimentaire, terrasse, agora pour activités récréatives culturelles, tables de jeux, toilettes, etc.) et à aménager une aire d'activités libres. Le tout devrait s'inscrire dans un contexte d'économie ou de développement social et respecter la politique sur la saine alimentation. L'aménagement paysager devra augmenter les zones d'ombre considérant la densité de population du quartier et la forte fréquentation de ce parc en période estivale. Des zones de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective doivent être aménagées de manière à tenir compte de l'achalandage et du caractère urbain de ce parc.

Parc de la Savane

(de la Savane, Mountain Sights, Paré)

Vocation : récréative

Desserte : voisinage

Secteur environnant :

- ▲ Au coeur d'une zone de défavorisation; immeubles à logements; haute densité de population; secteur d'habitation de transition; circulation de transit; secteur industriel à proximité; accessibilité limitée; proximité de la voie de service de Décarie et voie ferrée.

Usagers :

- ▲ Voisinage, clientèle jeunesse, lieu familial
- ▲ Événements publics : de 4 à 8 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Pavillon communautaire - tient également le rôle de chalet de parc (entreposage pour la division des parcs)
- ▲ Aire de jeux pour tout petits (2 à 5 ans) - rénovation prévue automne 2010
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans) - rénovation prévue automne 2010
- ▲ Pataugeoire
- ▲ Terrain de baseball
- ▲ Terrain de basketball
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc de la Savane

Forces :

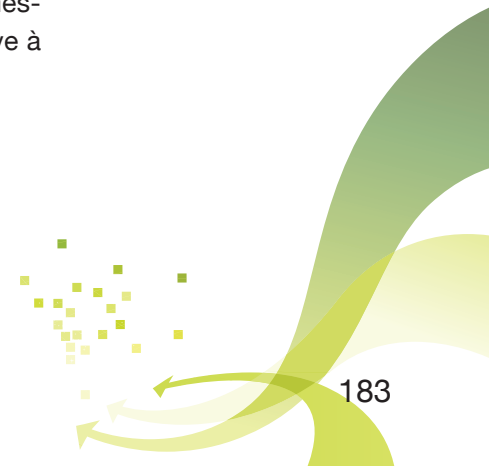
- ▲ Présence de l'Association communautaire Mountain Sights pour accueillir les clientèles et animer le parc.
- ▲ Présence de plusieurs infrastructures récréatives. Les jardins communautaires sont à proximité. Le parc est utilisé pour des piques-niques et fréquenté par le voisinage. Le centre communautaire favorise l'appropriation des lieux par la population. La patinoire est bien utilisée.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Manque d'aménagements plus propice à l'échange (ex. terrasses, tables, aire dédiée pour la cuisson d'aliments et l'organisation de piques-niques, etc.). L'éclairage doit être amélioré. Le terrain de basketball doit être rénové.
- ▲ La revitalisation du secteur Namur - Jean-Talon aura certainement des impacts sur la fréquentation de ce parc et pourrait entraîner de nouveaux besoins tels l'agrandissement des jardins ou l'ajout d'infrastructures sportives ou de loisirs.

En bref :

- ▲ Ce parc de voisinage, le seul situé dans cette zone enclavée, est essentiel à la qualité de vie de la population du secteur. Son aménagement marque bien la desserte de voisinage, mais une vision globale, tenant compte des mouvements de population et nouveaux besoins qui pourraient émerger avec les différents projets immobiliers du secteur devra être développé. L'aménagement d'une aire de pique-nique comprenant un espace réservé à la cuisson d'aliments et des équipements pour la gestion des déchets permettrait déjà de mieux répondre aux besoins de ce voisinage. La rénovation du terrain de basketbal et la révision de la vocation du terrain de baseball sont des outils essentiels pour attirer la clientèle jeunesse de ce secteur. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc Jean-Brillant

(Decelles, Swail, Gatineau, Jean-Brillant)

Vocation : récréatif et détente

Desserte : voisinage

Secteur environnant :

- ▲ Mixité d'usage : résidentiel (tours d'appartements), institutionnel (hôpitaux, université, etc.), CPE et commercial

Usagers :

- ▲ Voisinage, clientèle jeunesse, familles
- ▲ Événements publics : de 1 à 4 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Réaménagement du chalet (mise aux normes; aquatique)
- ▲ Aire de jeux pour tout petits (2 à 5 ans) - rénovée
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans) - rénovée
- ▲ Pataugeoire
- ▲ Jeux d'eau - rénovés
- ▲ Transformation du terrain de baseball en aire d'activités libres - prévue à l'automne 2010
- ▲ Terrains de pétanque - rénové
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc Jean-Brillant

Forces :

- ▲ La rénovation des installations récréatives.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Parc avec beaucoup de mouvements et des clientèles fort variées (CPE, familles, aînés, universitaires, commerces, etc.). Le terrain de baseball, peu utilisé, n'est pas propice à la détente ou aux activités libres. Les clientèles ont des besoins très différents (fêtes étudiantes, activités culturelles ponctuelles, etc.). L'association des marchands de Côte-des-Neiges demande depuis plusieurs années l'installation d'une scène et d'une piste de danse. Elle est d'ailleurs prête à investir dans ce projet.

En bref :

- ▲ Ce parc de voisinage, en raison de son emplacement est très apprécié des clientèles du milieu et représente un lieu de détente et de rassemblement privilégié. En raison de sa proximité avec l'Université de Montréal, les HEC et les commerces de la Côte-des-Neiges, le parc présente un intérêt pour la tenue d'événements culturels locaux. Un projet de réaménagement visant la rénovation du chalet pour y aménager des équipements spécifiques à la tenue d'activités culturelles, une salle pouvant servir de lieu d'exposition de même qu'un comptoir alimentaire devrait être soumis à la consultation publique. L'intégration d'une aire de jeux dédiée aux aînés présenterait également un intérêt. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc Mackenzie-King

(Beaucourt, Saint-Kevin, Côte-Sainte-Catherine, Westbury)

Vocation : récréatif

Desserte : quartier

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel, commercial, zone scolaire, zone de défavorisation, haute densité de population.

Usagers :

- ▲ Familles, voisinage
- ▲ Événements publics : de 4 à 14 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Chalet : À rénover - système électrique insuffisant pour les événements publics qui y sont tenus
- ▲ Aire de jeux pour adultes
- ▲ Aire de jeux pour tout petits (2 à 5 ans) - rénovée
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans) - rénovée
- ▲ Terrains de soccer
- ▲ Terrains de basketball
- ▲ Jeux d'eau
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc Mackenzie-King

Forces :

- ▲ L'un des derniers secteurs boisés du quartier, belle diversité d'équipements sportifs et récréatifs.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Ce parc est divisé en deux parties, l'une, à caractère sportif comprend le terrain de soccer et de basketball de même qu'un ancien terrain de volleyball qui pourrait être remis en état. La deuxième partie, l'aire d'activités libre ou de détente, a un usage familial et accueille de nombreux événements publics. De plus, le parc est un lieu de rassemblement privilégié pour le voisinage. Il est à noter que deux zones sont utilisées par les citoyens le weekend pour la cuisson d'aliments sur BBQ. L'entretien des arbustes en bordure du terrain de basket-ball et l'entretien du boisé sont des éléments essentiels à la sécurité.

En bref :

- ▲ Ce parc de quartier, dans une zone de forte densité d'habitation, est un espace vert essentiel à la qualité de vie de la population du secteur. Il comprend l'un des derniers boisés de l'arrondissement. Son aménagement marque bien la desserte de quartier, mais les aménagements ne conviennent pas aux usages du voisinage. Outre la rénovation des terrains sportifs, l'arrondissement devra réaménager le parc et le chalet en fonction des nombreux événements publics qui y sont tenus et de l'utilisation comme lieu de pique-nique par le voisinage pendant la période estival. En outre, l'aménagement d'équipements permanents pour les événements publics seraient avantageux. L'arrondissement pourrait compter sur la contribution du Centre Seaghal à cet égard. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc MacDonald

(Dupuis, Isabella, Earnscliffe, Clanranald)

Vocation : récréatif et sportif

Desserte : voisinage

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel, zone scolaire, zone de défavorisation au nord, proximité de la voie de service de Décarie, zone de circulation de transit.

Usagers :

- ▲ Voisinage, familles , club de vacances
- ▲ Événements publics : de 8 à 11 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Chalet - Pavillon pour la pataugeoire et lieu d'activités pour le camp de jour
- ▲ Aire de jeux pour tout petits (2 à 5 ans) - rénovée
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans) - rénovée
- ▲ Terrains de soccer
- ▲ Terrains de baseball
- ▲ Pataugeoire
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc MacDonald

Forces :

- ▲ Grande superficie pour la détente ou des activités libres. Une belle variété d'équipements sportifs et récréatifs.
- ▲ Nombreux arbres matures.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ L'arrondissement reçoit beaucoup de demandes pour la tenue d'événements à caractère privé ou religieux. Le chalet devrait être réaménagé en tenant compte des besoins pour l'exploitation de la pataugeoire et du camp de jour.

En bref :

- ▲ Malgré le flot de circulation, le parc est bien situé et à une bonne distance des autres parcs du quartier CDN ou NDG. Les équipements sont généralement en bon état et marquent bien la desserte de voisinage. Rénover le chalet en tenant compte de la mixité des besoins (aquatique, club de vacances, division des parcs, etc.). Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.
- ▲ Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc Maurice-Cullen

(Circle Road)
Vocation : récréatif
Desserte : voisinage

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel, écoles

Usagers :

- ▲ Familial, voisinage; écoles
- ▲ Événements publics : de 1 à 3 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Chalet : nécessite des travaux structuraux majeurs (mettre aux normes)
- ▲ Aire d'activités libres
- ▲ Aire de jeux pour tout petits (2 à 5 ans) - rénovée
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans) - rénovée
- ▲ Terrains de basketball
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc Maurice-Cullen

Forces :

- ▲ Terrain de basket bien éclairé, aménagement convient à la clientèle.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Chalet en mauvais état.

En bref :

- ▲ Ce parc de voisinage est situé à la limite sud du quartier CDN et à une bonne distance des autres parcs du quartier. Ces équipements reflètent l'usage de voisinage et des usagers. Le chalet doit faire l'objet de travaux structuraux majeurs. Lors de sa rénovation, il serait opportun d'y aménager une salle communautaire qui répondrait mieux aux besoins de l'association des citoyens de Circle Road qui sont les principaux usagers. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc Nelson-Mandela

(Vézina, Barclay, Victoria, Westbury)

Vocation : récréatif

Desserte : voisinage

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel, communautaire

Usagers :

- ▲ Voisinage, adolescents, CPE, écoles
- ▲ Événements publics : 1 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Aréna Bill Durnan
- ▲ Chalet : à rénover, occupé par l'Association de la communauté noire de CDN
- ▲ Aire de jeux pour adultes
- ▲ Aire de jeux pour tout petits (2 à 5 ans)
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans)
- ▲ Terrains de baseball
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc Nelson-Mandela

Forces :

- ▲ Belle variété d'équipements, à proximité de l'aréna, présence d'un organisme pour animer le parc

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Le chalet doit être rénové pour mieux tenir compte des besoins de l'association qui y offrent des services. Une portion de clôture pourrait être enlevée pour faciliter la tenue d'événements publics. L'éclairage doit être amélioré et l'éclairage des terrains sportifs maintenu le plus possible pour prévenir le flânage.

En bref :

- ▲ Ce parc de voisinage, d'une belle superficie, dans une zone de forte densité d'habitation, est un espace vert essentiel à la qualité de vie de la population du secteur. Le parc est complémentaire à ceux du quartier qui sont situés à proximité. Son aménagement marque bien la desserte de voisinage, mais les équipements devraient être améliorés pour créer un lieu de rencontre et une aire de détente répondant mieux aux besoins de la population et des jeunes. Considérant les recommandations des chapitres 1 (convertir le chalet en pavillon), 2 (aménager une patinoire extérieure artificielle) et 3 (aménager un jeu d'eau), un plan d'aménagement d'ensemble devrait être développé pour assurer une meilleure cohésion et circulation entre les différentes aires et bâtiments de service. L'arrondissement devra réaménager le parc en fonction du Pavillon qui jouera un rôle primordial dans l'animation et l'accessibilité aux services sanitaires. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc Roméo-Charette

(Jean-Talon, Côte-des-Neiges, limite Ville-Mont-Royal)

Vocation : détente

Desserte : voisinage

Secteur environnant :

- ▲ Prédominance commerciale, résidentielle; situé à proximité d'une artère majeure : Jean-Talon.

Usagers :

- ▲ Voisinage
- ▲ Événements publics : de 2 à 3 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Pas de chalet
- ▲ Aire de jeux pour tout petits (2 à 5 ans) - rénovée
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans) - rénovée
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Forces :

- ▲ Avec le parc Dunkerque, seul parc de voisinage de l'arrondissement pour desservir la population du secteur Glenmount.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Près d'une grande artère (Jean-Talon), superficie limitée

En bref :

- ▲ Ce parc de voisinage et ses équipements reflètent l'usage de voisinage.

Parc Rose-Mary Brown

(Vézina, Plamondon, Mcllyne, Coolbrook)

Vocation : détente

Desserte : voisinage

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel et à la limite du périmètre de l'arrondissement; près d'un secteur commercial

Usagers :

- ▲ Familial, voisinage
- ▲ Événements publics : de 1 événement pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Chalet utilisé pour la pataugeoire seulement
- ▲ Aire de jeux pour adultes
- ▲ Aire de jeux pour tout petits (2 à 5 ans)
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans)
- ▲ Pataugeoire
- ▲ Terrain de bocce
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Forces :

- ▲ Réaménagé en 2008.

En bref :

- ▲ Ce parc de voisinage est situé à la limite nord ouest du quartier CDN. Il est à proximité de deux parcs du quartier, mais séparé d'eux par l'autoroute Décarie. Ces équipements reflètent l'usage de voisinage et des usagers. La rénovation du chalet devra être planifiée en fonction de la fermeture de la pataugeoire recommandée au chapitre 3 du plan. L'accessibilité installations sanitaires devra être maintenue. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.

Parc Van Horne

(de la Peltrie, Van Horne, Westbury, Victoria)

Vocation : récréatif

Desserte : quartier

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel, scolaire et commercial; à côté du Centre sportif de CDN et de l'école Coronation, zone de dévalorisation ou à risque; axe de circulation de transit; à proximité du métro

Usagers :

- ▲ Voisinage, clientèle de passage (métro à proximité)
- ▲ Événements publics : de 5 à 7 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Chalet
- ▲ Aire de jeux pour tout petits (2 à 5 ans)
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans)
- ▲ Terrains de soccer
- ▲ Pataugeoire
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc Van Horne

Forces :

- ▲ Belle superficie, à proximité du Centre, de l'école et du métro. Très utilisé pour la tenue d'événements. Bénéficie de l'animation du Centre sportif de CDN; plusieurs sentiers traversent le parc.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Piètre qualité du terrain de soccer et des aménagements en général. Peu d'ombre, peu propice à la détente.

En bref :

- ▲ Ce parc de quartier, d'une belle superficie, dans une zone de forte densité d'habitation, est un espace vert essentiel à la qualité de vie de la population du secteur. Le parc est complémentaire à ceux du quartier qui sont situés à proximité. En fonction de la desserte de quartier, son aménagement est déficient. Considérant les recommandations des chapitre 2 (aménager un sentier de patinage) et 6 (rénovation du terrain de soccer) un plan d'aménagement d'ensemble devrait être développé pour assurer une meilleure cohésion et circulation entre les différentes aires et bâtiments de service. Les équipements devraient être améliorés pour créer un lieu de rencontre et une aire de détente répondant mieux aux besoins de la population et des jeunes et pour mieux soutenir l'organisation d'événements. Il en va de même du chalet qui pourrait contenir une salle communautaire. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc Benny

(Cavendish, Terrebonne, Benny, Monkland)

Vocation : récréatif

Desserte : quartier

Secteur environnant :

- ▲ Secteur Benny qui se caractérise par une mixité d'habitations : logements abordables; condos; résidences pour personnes âgées
- ▲ École Sainte-Monica

Usagers :

- ▲ Centre Benny, aolescents, aînés, familles, école Ste-Monica
- ▲ Événements publics : de 2 à 6 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Le Centre sportif de NDG ouvrira ses portes au début 2011
- ▲ La construction de jeux d'eau est déjà planifiée dans le cadre de la phase II des travaux du centre.
- ▲ Aire multisport
- ▲ Aire de jeux - tout petits 2-5 ans - rénovée
- ▲ Aire de jeux - Enfants 6-12 ans - rénovée
- ▲ Terrain de balle
- ▲ Parc de planche à roulettes
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc Benny

Forces :

- ▲ Les aires de jeu pour tout petits et enfants sont accessibles universellement
- ▲ Le parc de planche à roulettes est surveillé
- ▲ Le parc est un lieu privilégié pour les jeunes qui fréquentent le Centre Benny et le Club de plein air Benny situés dans l'école Sainte-Monica
- ▲ Le parc est parfois utilisé pour la tenue d'événements (bel espace vert, mais manque de zone ombragées), notamment une fête hivernale, initiative d'un partenaire du milieu, obtient un beau succès
- ▲ Intégration du Centre sportif NDG (LEED), ajout d'un plateau sur le toit vert du gymnase

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ L'ajout d'infrastructures ou équipements pour l'hiver permettrait de mieux soutenir la fête hivernale
- ▲ Assurer la cohésion entre les activités extérieures qui seront offertes par les futures installations et celles qui sont déjà réalisées par les groupes ou centres existants.

En bref :

- ▲ Ce parc de quartier est situé au coeur du quartier Notre-Dame-de-Grâce. Ses aménagements correspondent à sa vocation de quartier. Le Centre sportif améliorera les services à la population (accès à un service de restauration, toilettes, accueil, électricité pour des événements, etc.). L'aménagement du parc devra tenir compte de la hausse d'achalandage dans ce secteur, mais doit être planifié pour soutenir les activités qui s'y déroulaient déjà pour favoriser la desserte de voisinage. Ces aménagements devront être en continuité avec le caractère LEED du centre, ce qui permettrait à ce parc de se démarquer au plan environnemental et à l'arrondissement de mettre en place des activités récréatives à caractère scientifique. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager. Voire à ne pas surcharger le parc.

Parc Coffee

(de Maisonneuve, Coffee, Elmhurst, West Broadway)

Vocation : récréatif

Desserte : voisinage

Secteur environnant :

- ▲ À proximité d'un secteur défavorisé; immeubles à logements; secteur d'habitation de transition; circulation de transit; secteur industriel à proximité; accessibilité limitée (enclave); voie ferrée

Usagers :

- ▲ Club de vacances, voisinage, écoles, Centre communautaire Westhaven, CPE
- ▲ Événements publics : de 2 à 3 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Chalet à rénover
- ▲ Jeux pour adultes
- ▲ Aire de jeux pour tout-petits - 2 à 5 ans
- ▲ Aire de jeux pour enfants - 6 à 12 ans
- ▲ Terrain de balle
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc Coffee

Forces :

- ▲ Seul espace vert dans le secteur

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Flânage et sentiment d'insécurité (enclavé, espace réduit, visibilité faible), pente sur le terrain de balle qui n'est pas utilisé pour le sport structuré, aménagement peu polyvalent. Le parc nécessite des rénovations importantes.

En bref :

- ▲ Ce parc de voisinage, le seul situé à l'extrémité ouest du périmètre du quartier Notre-Dame-de-Grâce, est un outil de développement communautaire crucial dans ce secteur qui se trouve enclavé en raison des voies de circulation et de la voie ferrée qui y convergent. Sa desserte de voisinage doit être conservée. Le parc doit être rénové dans le cadre d'un programme de renouveau urbain intégré, le tout en lien avec la revitalisation du Centre communautaire Westhaven (chapitre 1 - Les centres du Plan directeur). Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager. Une aire de détente et une aire d'activités libres devraient être aménagées. Le parc doit être vu comme un lieu de rencontres.



Parc de la Confédération

(Biermans, Kenzington, Westhill, Côte-Saint-Luc (Fielding))

Vocation : sportive et récréative

Desserte : quartier

Secteur environnant :

- ▲ Aréna, piscine extérieure, école secondaire, aréna, PDQ, résidentiel

Usagers :

- ▲ Écoles, clubs de vacances, ados, familles, voisinage, aînés
- ▲ Événements publics : de 2 à 9 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Pas de bâtiment de service si l'on exclut la piscine et l'aréna
- ▲ Jeux pour adultes
- ▲ Aire de jeux pour tout-petits (2 à 5 ans) - rénovée
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans) - rénovée
- ▲ Terrain de balle
- ▲ Terrain de soccer
- ▲ Terrain de Bocce
- ▲ Piste d'athlétisme
- ▲ Aréna
- ▲ Piscine et pataugeoire extérieure
- ▲ Pavillon des baigneurs
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc de la Confédération

Forces :

- ▲ Multitude d'équipements récréatifs ou sportifs; grande superficie, éclairé, plusieurs clôtures

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Parc divisé par la rue Fielding; absence de chalet et toilettes; l'éclairage doit être amélioré, plusieurs équipements doivent être rénovés. Les différentes clôtures créent des obstacles lors de la réalisation d'événements publics. Problèmes de flânerie et graffiti.

En bref :

- ▲ Ce parc comprend une grande diversité d'équipements sportifs et récréatifs qui caractérisent la desserte de quartier. Il est situé à proximité de l'aréna Doug-Harvey et de la piscine de la Confédération. Les nouveaux aménagements devraient donc tenir compte des recommandations énoncées aux chapitres 1 - Les centres et 6 - Les terrains sportifs du plan directeur. L'amélioration de la circulation entre les différents plateaux, rompue par la rue Fielding, serait nécessaire. La piste d'athlétisme, la seule dans le quartier NDG, devrait être rénovée pour favoriser la pratique sportive des adultes. L'ajout d'une aire d'exercice extérieure pour cette clientèle pourrait être intéressante. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc Georges-Saint-Pierre

(Upper Lachine, Oxford, Old Orchard, Saint-Jacques)

Vocation : sportive et récréative

Desserte : voisinage

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel; zone de défavorisation; écoles; secteur d'habitation de transition; circulation de transit; adjacent aux autoroutes; construction de condos; à proximité d'un secteur commercial

Usagers :

- ▲ Centre communautaire de Saint-Raymond, jeunes, écoles, CPE, familles, voisinage, aînés
- ▲ Événements publics : de 4 à 9 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Centre communautaire de Saint-Raymond (toilettes accessibles de l'extérieur pour les usagers du parc)
- ▲ Chalet (en mauvais état) - utilisé comme lieu d'entreposage pour la pataugeoire, la division des parcs et le Centre
- ▲ Jeux pour adultes
- ▲ Aire de jeux pour tout-petits (2 à 5 ans) - rénovée
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans) - rénovée
- ▲ Aire d'activités libres
- ▲ Terrain de soccer
- ▲ Terrain de Bocce
- ▲ Poteau de basketball
- ▲ Pataugeoire
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc Georges-Saint-Pierre

Forces et faiblesses :

- ▲ Il s'agit du seul espace vert dans ce secteur. Plusieurs investissements ont été réalisés dans les dernières années;
- ▲ De nouvelles initiatives du secteur contribuent à la qualité de vie du voisinage : La fête italienne, le jardin floral. Il y a donc appropriation par le voisinage. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Flânage; Déficience du chalet pour mieux soutenir l'animation. Un plan d'ensemble pour ce parc en fonction des changements liés aux projets de développements immobiliers et tenir compte des nouveaux besoins (ex. scène permanente pour événements culturels et autres besoins ponctuels, comptoir alimentaire, etc.).

En bref :

- ▲ Ce parc de voisinage, le seul situé dans cette zone enclavée, est essentiel à la qualité de vie de la population du secteur. Son aménagement marque bien la desserte de voisinage, mais manque de vision globale. L'arrondissement devra tenir compte des mouvements de population et nouveaux besoins qui pourraient émerger avec les différents projets immobiliers du secteur (centre hospitalier universitaire, condominium, etc.). La rénovation du chalet devra tenir compte des besoins pour les événements publics (ex. scène, comptoir alimentaire, électricité, etc.). Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc Gilbert-Layton

(Chester, Coronation, Rosedale, Côte-Saint-Luc)

Vocation : sportive et récréative

Desserte : voisinage

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel

Usagers :

- ▲ Aînés, familles, écoles, voisinage, clubs de vacances
- ▲ Événements publics : de 4 à 5 événements pour la période 2007 - 2009 (sportifs)

Chalets et équipements :

- ▲ Pavillon complètement rénové utilisé par des groupes communautaires pour des activités récurrentes et ponctuelles, équipé d'une cuisinette et d'un comptoir alimentaire
- ▲ Aire de jeux pour adultes
- ▲ Aire de jeux pour tout-petits (2 à 5 ans) - rénovée
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans) - rénovée
- ▲ Terrain de soccer
- ▲ Terrain de bocce - rénové
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc Gilbert-Layton

Forces :

- ▲ Pavillon complètement réaménagé. Atmosphère conviviale; présence constante des groupes qui utilisent le pavillon.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Maintenir l'accessibilité du pavillon pour la population en générale. Planter un modèle d'exploitation du comptoir alimentaire qui respecte la politique sur la saine alimentation et s'inscrit dans une perspective de modèle d'économie sociale.

En bref :

- ▲ Le parc est bien situé et à une bonne distance des autres parcs du quartier NDG. Les équipements sont généralement en bon état et marquent bien la desserte de voisinage. En raison de la grande présence de diverses associations ayant principalement pour clientèle les aînés, il y aurait lieu de choisir les prochains équipements en tenant compte de leurs besoins. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc Loyola

(Fielding, Doherty, Coronation, Somerled)

Vocation : sportive

Desserte : quartier

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel; école Sainte-Catherine-de-Sienne, église Ste-Catherine-de-Sienne;
- ▲ Centre communautaire Loyola

Usagers :

- ▲ Groupes sportifs, Centre communautaire Loyola, écoles, familles, voisinage
- ▲ Événements publics : de 4 à 8 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Chalet utilisé par groupes sportifs pour entreposage; vols fréquents
- ▲ Aire de jeux pour tout-petits (2 à 5 ans)
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans)
- ▲ Terrain de soccer
- ▲ Terrains de baseball
- ▲ Pataugeoire
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc Loyola

Forces :

- ▲ Multitude de plateaux sportifs; vaste étendue; polyvalent.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Vandalisme; flânage. Le parc n'est pas aménagé pour tenir compte de la proximité du Centre communautaire Loyola et des besoins d'un club de vacances.

En bref :

- ▲ Ce parc de quartier est un atout majeur pour la quantité et diversité de ses terrains sportifs. Des réaménagements tenant compte des besoins sportifs, mais également des besoins récréatifs doivent être élaborés. La roulotte qui sert aux activités du Centre communautaire Loyola a atteint sa durée de vie utile. La conversion du chalet en pavillon communautaire présenterait l'opportunité d'y loger cet organisme dans un cadre plus agréable et fonctionnel, d'animer le parc et d'y ajouter une dimension plus conviviale (ex. aire de pique-nique), tout en réglant certains problèmes de vandalismes. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc Notre-Dame-de-Grâce

(Girouard, Marcil, Sherbrooke, Côte-Saint-Antoine)

Vocation : récréative

Desserte : quartier

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel et commercial; école, Centre culturel Empress

Usagers :

- ▲ CPE, familles, voisinage, clubs de vacances, école Centennial (cours d'éducation physique), groupes sportifs, propriétaires de chiens (enclos à chiens), église River's Edge
- ▲ Événements publics : de 7 à 13 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Chalets : accès aux toilettes seulement - système électrique insuffisant pour événements
- ▲ Aire de jeux pour adultes
- ▲ Aire de jeux pour tout-petits (2 à 5 ans) - rénovée
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans) - rénovée
- ▲ Jeux d'eau - rénovés
- ▲ Terrains de baseball
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc Notre-Dame-de-Grâce

Forces :

- ▲ Bien localisé; grande superficie; la portion sud (Sherbrooke) est sous-utilisée.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ En raison de sa superficie et des zones libres d'aménagement, ce parc est le plus utilisé pour la tenue d'événements publics dans le quartier NDG. La nature des événements est également diversifiée (communautaire, culturelle, sportive et environnementale). Le réaménagement du chalet est nécessaire. L'arrondissement reçoit plusieurs demandes pour la tenue d'événements culturels extérieurs, des lieux d'exposition ou encore l'établissement de marchés saisonniers pour le quartier NDG.

En bref :

- ▲ Ce parc de quartier, en raison de sa superficie et de son emplacement est très apprécié des citoyens et organismes du milieu et représente un lieu de détente et de rassemblement privilégié. En raison de son lien avec la rue Sherbrooke, le parc présente un intérêt pour la tenue d'événements locaux de toute nature. Un plan de réaménagement global prévoyant la conversion du chalet en pavillon communautaire pouvant accueillir diverses activités de loisir ou communautaires et servir de lieu d'exposition pourrait aider à répondre à certains besoins du milieu. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc Somerled

(Sommerled, Hampton, Hingston, Fielding)

Vocation : sportive et détente

Desserte : quartier

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel

Usagers :

- ▲ Joueurs de tennis; familles
- ▲ Événements publics : de 0 à 3 événements pour la période 2007 - 2009 (généralement sportif)

Chalets et équipements :

- ▲ Chalet : peu utilisé; toilettes ouvertes en concordance avec l'horaire des tennis ou sur demande
- ▲ Aire de jeux pour tout petits (2 à 5 ans)
- ▲ Terrains de tennis - rénové
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc Somerled

Forces :

- ▲ Les espaces sont bien utilisés et sont rénovés.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ En raison des tennis, le parc offre peu de polyvalence. Assurer la pérennité de l'installation.

En bref :

- ▲ Ce parc, principalement sportif, est bien utilisé. Il comprend les seuls terrains de tennis du quartier. Maintenir son état. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc Trenholme

(Sherbrooke, Park Row East, de Maisonneuve, Park Row West)

Vocation : sportive et récréative

Desserte : quartier

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel

Usagers :

- ▲ Groupes sportifs, jeunes, familles, propriétaires de chiens (enclos à chiens)
- ▲ Événements publics : de 5 à 9 événements pour la période 2007 - 2009 - de caractère varié

Chalets et équipements :

- ▲ Centre Trenholme a également la fonction de chalet
- ▲ Aire de jeux pour tout-petits (2 à 5 ans) - rénovée
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans) - rénovée
- ▲ Pataugeoire
- ▲ Terrains de soccer
- ▲ Terrains de baseball
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc Trenholme

Forces :

- ▲ Bonne utilisation sportive et bonne fréquentation de l'aire de détente par le voisinage.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Flânage; parc sombre - éclairage déficient; visibilité réduite. L'animation du centre et son aménagement doivent être revus pour mieux tenir compte du caractère sportif de ce parc.

Besoins émergents :

- ▲ Éclairage; réaménagement du centre (vestiaires, entreposage, bureau); soutenir la vocation sportive.

En bref :

- ▲ Ce parc de quartier à forte vocation sportive doit être mieux soutenu par le Centre Trenholme. Le parc doit être réaménagé pour en faire un pôle sportif et le Centre Trenholme doit être rénové en conséquence (chapitre 1 - Les centres et chapitre 6 - Les terrains sportifs du plan directeur. L'aménagement de l'aire de détente doit toutefois répondre également aux besoins du voisinage. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc William-Bowie

(Fielding, Patricia, Trenholme, Townsend)

Vocation : récréative

Desserte : voisinage

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel

Usagers :

- ▲ Aînés, clubs de vacances, familles, groupes sportifs, propriétaires de chiens (enclos à chiens)
- ▲ Événements publics : de 1 à 3 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Chalet à rénover
- ▲ Aire de jeux pour tout-petits (2 à 5 ans)
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans)
- ▲ Terrain de mini-baseball
- ▲ Terrains de bocce
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente
- ▲ Utilisé par club de vacances l'été (aménagement non approprié); toilettes accessibles

Parc William-Bowie

Forces :

- ▲ Utilisation optimale. Utilisé pour le club de vacances l'été. Lieu d'entreposage pour plusieurs organismes.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Devrait être optimisé pour l'usage Club de vacances et mieux répondre aux besoins des organismes du milieu.

En bref :

- ▲ Ce parc de voisinage est complémentaire aux autres parcs du quartier et situés à proximité. Ces équipements reflètent l'usage de voisinage. La rénovation du chalet devrait tenir compte de la présence du club de vacances et de ses besoins. Un espace communautaires non dédié devrait y être aménagé, de même qu'une aire de pique-nique. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Parc William-Hurst

(Grand Boulevard, Kensington, Terrebonne, Monkland)

Vocation : récréative

Desserte : voisinage

Secteur environnant :

- ▲ Résidentiel et commercial

Usagers :

- ▲ Familles, ados
- ▲ Événements publics : de 0 à 1 événements pour la période 2007 - 2009

Chalets et équipements :

- ▲ Chalet
- ▲ Aire de jeux pour tout-petits (2 à 5 ans)
- ▲ Aire de jeux pour enfants (6 à 12 ans)
- ▲ Terrain de mini-baseball
- ▲ Terrains de bocce
- ▲ Signalisation déficiente
- ▲ Aucune aire de cuisson pour pique-nique
- ▲ Aire de récupération et recyclage des déchets déficiente

Parc William-Hurst

Forces :

- ▲ Utilisation optimale en considération de l'espace disponible.

Problématiques existantes et enjeux :

- ▲ Flânage, vandalisme et vols fréquents. Chalet utilisé par les usagers du parc, toilettes accessibles à certaines heures; entreposage pour NDG baseball; les terrains sportifs ne respectent pas les dimensions réglementaires.

En bref :

- ▲ Ce parc de voisinage est complémentaire aux autres parcs du quartier et situés à proximité. Ces équipements reflètent l'usage de voisinage et des usagers. Lors d'une rénovation éventuelle, le chalet devrait répondre aux besoins des groupes usagers. Zone de collecte de déchets domestiques et de collecte sélective à aménager.



Tableau 4-7 - Demandes d'événements traitées pour la période 2007-2009

Statut des demandes	2007		2008		2009	
	Nombre	Foule	Nombre	Foule	Nombre	Foule
Demandes acceptées	91	20 845	113	39 938	132	26 105
Demandes annulées par le groupe	8		10		21	
Demandes refusées	5		2		1	
Demandes transférées (ex. Ville centre)						
Demandes reçues et traitées	104		125		154	



Parc de Kent

Le tableau 4-8 fait état du nombre d'événements tenus, par vocation, dans chaque parc pour la période 2007-2009.

Tableau 4-8 - Événements tenus par parc en regard de chaque type d'événement et progression 2007-2009

	Communautaire			Culturel			Religieux			Sportif			Environnemental			Total		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Quartier de CDN																		
Darlington	1															1		
de Kent	8	15	19	2	3	9	3	4		4	4	3			17	26	31	
de la Savane	3	3	1			7				1	1				4	4	8	
Jean-Brillant	2	1	1		1					1	2				3	4	1	
MacDonald	5	5	9		2					3	1	2			8	8	11	
Mackenzie-King	1	5	3	3	1	11					2				4	8	14	
Mahatma-Gandhi	1			1				1							2	1		
Maurice-Cullen	1	2									1				1	3		
Nelson-Mandela	1		1								1				1	1	1	
Rosemary-Brown	1								1						1		1	
Van Horne	4	4	3		2		1		2	1	1				6	7	5	
Total CDN	28	35	37	6	9	27	4	5	3	10	13	5			48	62	72	
Quartier de NDG																		
Benny	2	5	2						1		1				2	6	3	
Coffee	1	2	2	1			1	1							3	3	2	
de la Confédération		4	2			5				2	1	2			2	5	9	
Georges-St-Pierre	2	2	1		2	6				2	2	2			4	6	9	
Gilbert-Layton	2	1								3	3	4			5	4	4	
Herbert-Outerbridge	1	1				2									1	1	2	
Leduc	1										1	1			1	1	1	
Loyola	2	2	1			5				2	2	2			4	4	8	
Notre-Dame-de-Grâce	3	6	5	3	4	4					2		1	1	3	7	13	12
Somerled	1									2					3			
Trenholme	2	3	4					1		3	1	2			3	5	9	
Westhill*										2					2			
William-Bowie	1	1	1							1	1			1	2	3	1	
William-Hurst										1					1			
Total NDG	18	27	18	4	6	22	1	2	1	18	14	13	1	2	6	42	51	60
Total CDN—NDG	46	62	55	10	15	49	5	7	4	28	27	18	1	2	6	90	113	132

* Terrain appartenant à la CSEM (École Royal Vale)

En complément de ces portraits, lors des réunions de planification ou de bilan entre les représentants de la DCSLDS et des promoteurs, voici quelques-uns des commentaires les plus fréquents :

1. certains bâtiments de service (chalets) ne sont pas fonctionnels ou encore ils sont en mauvais état;
2. problème d'accès aux blocs sanitaires ou ceux-ci sont inadéquats;
3. manque d'espace permettant la cuisson sécuritaire d'aliments;
4. manque de bacs pour effectuer la collecte sélective;
5. équipements ou mobilier insuffisants (tables, scènes permanentes, scènes mobiles, barricades, etc.);
6. les installations électriques sont insuffisantes.

Les besoins

Les événements publics

Le traitement des demandes d'autorisation d'événements publics et le soutien aux promoteurs est l'une des principales activités de la DCSLDS. En moyenne, elle reçoit annuellement 128 demandes et soutien la réalisation de 112 événements publics qui se déroulent en tout ou en partie dans un parc et principalement entre les mois de mai et octobre.

L'arrondissement CDN—NDG s'est doté, en avril 2005, d'une politique sur les événements publics qui énonce les règles applicables en ce domaine et vise es-

sentiellement à préserver l'équilibre précaire entre l'accès au domaine public comme outil de développement communautaire et le droit à la quiétude pour les citoyens qui résident dans le périmètre des parcs. Cette politique vise aussi à préserver la qualité des infrastructures et des espaces verts. Le tableau suivant démontre l'importance de cette activité sur le territoire de l'arrondissement CDN—NDG.

À ces événements structurés, viennent s'ajouter les rassemblements spontanés. Dans certains secteurs, le caractère cosmopolite de la population et sa densité ainsi que le nombre de locataires et le faible revenu des familles sont autant de facteurs qui peuvent augmenter l'utilisation des parcs comme lieu privilégié de rencontre pendant la période estivale. Ces lieux publics, s'ils sont bien aménagés et équipés, contribuent fortement à la qualité de vie des citoyens. Cependant, les règlements municipaux et aménagements actuels posent plusieurs contraintes pour le déroulement sécuritaire et paisible de ces rassemblements (cuisson d'aliments, collecte des ordures, électricité, etc.).

4.3. Principaux constats et recommandations

En fonction des éléments présentés précédemment, des orientations de la DCSLDS, de son expertise ainsi que de la conjoncture dans laquelle elle agit, voici les principaux constats et recommandations en ce qui concerne les parcs et places de l'arrondissement CDN—NDG.

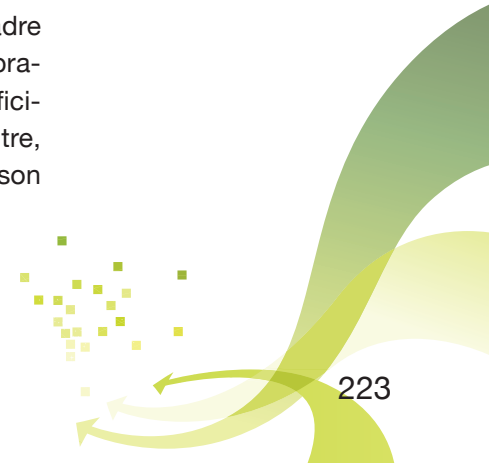
La quantité et la qualité

L'arrondissement CDN—NDG détient l'un des plus forts taux de densité de population de la Ville, soit 7 661 résidents/k². Comme le territoire est pratiquement bâti à 100 %, l'arrondissement CDN—NDG devra saisir les opportunités qui se présenteront dans le cadre de projets d'urbanisme ou encore d'ententes avec des propriétaires privés pour développer ou améliorer son offre en espaces verts ou l'aménagement des parcs. Les cartes 4-1, 4-2 et 4-3 qui se trouvent à la fin du Plan directeur illustrent respectivement la répartition des parcs, l'emplacement des îlots de chaleur et les secteurs de défavorisation reconnues sur le territoire de l'arrondissement CDN—NDG. D'ici à ce que des opportunités de développement ou de réaménagement surviennent, ces trois cartes soutiennent l'importance de préserver le réseau actuel.

De façon générale, les parcs sont assez bien répartis sur l'ensemble du territoire et même les zones enclavées ou situées à la périphérie de l'arrondissement CDN—NDG bénéficient d'un espace vert. Le nombre de parcs de voisinage, de quartier et d'arrondissement est également équilibré entre les deux quartiers (10 parcs de voisinage, 4 parcs de quartier et 1 parc d'arrondis-

sement dans CDN; 5 parcs de voisinage et 8 parcs de quartier dans NDG). En termes de quantité, les parcs sont assez bien pourvus en équipements récréatifs et sportifs traditionnels; le point négatif de l'évaluation découle plutôt du déficit d'entretien de ces actifs. Considérant que des sections d'un parc d'arrondissement ou de quartier jouent également le rôle d'un parc de voisinage, l'aménagement des aires de pratiques libres et des aires de détente causent également des insatisfactions à certains endroits. Enfin, le portrait général démontre un vide quasi-total en ce qui a trait à des aménagements extérieurs qui permettraient d'accueillir des activités à caractère scientifique ou culturel de qualité. La question environnementale étant de plus en plus au cœur des préoccupations citoyennes, des lieux d'animation scientifique extérieurs s'avéreraient essentiels.

Par ailleurs, en raison des nombreux besoins et de la fréquentation très élevée de plusieurs parcs, le maintien de la quiétude dans certains milieux peut présenter un exercice de haute voltige surtout lorsque l'on considère que les événements publics se déroulent en général sur une période d'environ 12 semaines. D'une autre manière, l'arrondissement CDN—NDG doit également considérer que de nombreux citoyens utilisent les parcs à défaut de jouir d'une cours arrière privée. Pour plusieurs, l'été est l'occasion de se rassembler pour socialiser et prendre un repas en plein air. L'arrondissement CDN—NDG doit mettre en place des moyens qui facilitent le déroulement de ces rencontres dans un cadre harmonieux et sécuritaire, plutôt que d'interdire des pratiques qui ont cours de toute façon et qu'il peut difficilement contrôler. L'aménagement de lieux de rencontre, d'aires de pique-nique et de lieux propices à la cuisson dans certains parcs présente donc une avenue.





Parc de Sousa-Mendes



Parc Jean-Brillant

Enfin, l'arrondissement CDN—NDG devra trouver des solutions durables pour améliorer certaines problématiques sociales qui surviennent pendant les beaux temps dans les secteurs Westhaven et Walkley (quartier de NDG) de même que le secteur du parc Nelson-Mandela, près de l'intersection Victoria-Plamondon du quartier de CDN. La présence d'espaces communautaires de proximité est essentielle au développement d'un milieu de vie de qualité, particulièrement dans ces secteurs défavorisés ou isolés. La qualité ou le déficit d'espaces communautaires dans ces secteurs, conjugué au manque d'infrastructures extérieures permettant aux citoyens de se rassembler dans un cadre agréable peut engendrer un sentiment d'insécurité chez un grand nombre d'entre eux et encourager le désœuvrement des jeunes. Des solutions durables (intégrant l'urbanisme, la sécurité urbaine, les travaux publics, le sport, le loisir et le développement social) devront être trouvées.

L'étude du portrait des parcs démontre aussi de façon non contestable qu'à l'exception des pavillons de la Savane et Gilbert-Layton qui ont été transformés en pavillon en 2005 et 2009, bon nombre nécessite des rénovations majeures. Dans certains cas, il faut aussi noter l'inadéquation de l'aménagement des chalets par rapport à leur utilisation contemporaine. L'inaccessibilité des installations sanitaires est un problème auquel une solution devra être trouvée. Comme plusieurs chalets ne sont pas utilisés en permanence, l'ouverture des toilettes, en l'absence d'un surveillant, a entraîné une hausse de vandalisme et des coûts d'entretien afférents qui ont obligé l'arrondissement CDN—NDG à laisser plusieurs d'entre eux verrouillés s'il n'y pas d'activité structurée. Cette décision prive ainsi les citoyens de services de base. Des lacunes dans l'organisation de zones pour disposer des déchets et matières recyclables sont éga-

lement remarquées. Par endroit, le manque de mobilier urbain ou sa qualité est aussi dénoncé.

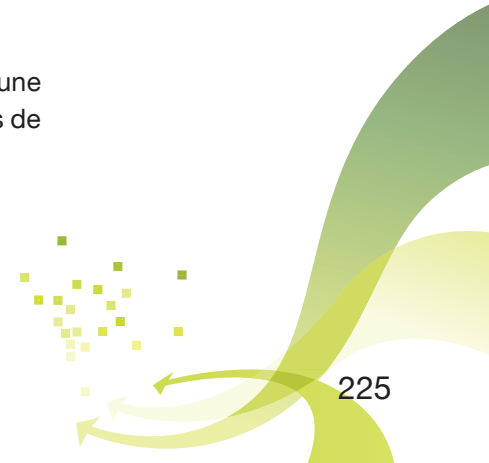
Ces éléments sont autant d'obstacles à l'atteinte de l'un des objectifs majeurs de la DCSLDS qui consiste à offrir des installations de qualité, accessibles et sécuritaires.

Il est toutefois important de souligner les investissements significatifs qui ont été réalisés par l'arrondissement CDN—NDG, notamment pour la mise aux normes et rénovation des aires de jeux pour les tout-petits (2 à 5 ans) et les enfants (6-12 ans).

En fonction de ces constats, l'arrondissement CDN—NDG, en collaboration avec les acteurs concernés, devrait poursuivre les études de faisabilité qui seront nécessaires et élaborer les plans d'action en vue de réaliser les recommandations suivantes :

Recommandations générales :

- 4-1 Saisir** l'opportunité de faire contribuer les promoteurs à l'implantation de nouveaux espaces verts ou parcs, ou à la mise à niveau des espaces existants à proximité des nouveaux immeubles, lors de l'analyse des projets immobiliers d'envergure.
- 4-2 Installer** des bacs de recyclage dans l'ensemble des parcs de l'arrondissement CDN—NDG (particulièrement à proximité des terrains sportifs).
- 4-3 Former**, en collaboration avec des partenaires, une équipe mobile d'animation dans différents parcs de l'arrondissement CDN—NDG.



- 4-4 **Aménager**, dans des parcs ciblés, des installations sanitaires accessibles en tout temps durant les heures d'ouverture.
- 4-5 **Installer** les équipements nécessaires permettant à l'arrondissement CDN—NDG de reprendre le contrôle local de l'éclairage dans des parcs ciblés.
- 4-6 **Installer**, dans certains parcs, des panneaux électriques adéquats afin de permettre l'utilisation d'appareils sonores et de tout autre équipement électrique lors d'événements publics.
Recommandations spécifiques

Quartier de CDN

Darlington

- 4-7 **Évaluer** la possibilité d'aménager une pergola et des tables de pique-nique permanentes.

Jean-Brillant

- 4-8 **Réaliser** une consultation publique pour l'aménagement d'équipements culturels pour ce parc.
- 4-9 **Rénover et réaménager** le chalet en y prévoyant des équipements culturels et un comptoir alimentaire en plus d'y effectuer, en concordance avec les recommandations du chapitre 3 sur les installations aquatiques, les mises aux normes nécessaires.
- 4-10 **Analyser** la possibilité d'implanter une aire d'activités pour les aînés et revoir, en concordance avec les recommandations du chapitre 6 sur les terrains sportifs, la vocation des terrains sportifs existants.

de Kent

- 4-11 **Améliorer** la cohésion entre les différents plateaux sportifs et installations.
- 4-12 **Créer** des zones ombragées, principalement près du chalet de la pataugeoire.
- 4-13 **Aménager** une place publique avec tables de jeux, agora, terrasse et comptoir alimentaire.
- 4-14 **Évaluer** la possibilité d'aménager un terrain de volleyball.
- 4-15 **Aménager** une aire de conditionnement physique extérieure.

Maurice-Cullen

- 4-16 **Rénover ou reconstruire** le chalet selon l'avis des experts concernés, et prévoir y aménager des espaces permettant la tenue de réunions communautaires.

MacDonald

- 4-17 **Réaménager** le chalet en fonction des besoins du club de vacances, y aménager un comptoir alimentaire en plus d'y effectuer, en concordance avec les recommandations des chapitres 3 sur les installations aquatiques et 6 sur les terrains sportifs, les mises aux normes nécessaires.

Mackenzie-King

- 4-18 **Aménager** deux aires de barbecue, soit une dédiée aux événements publics et une autre dédiée à l'utilisation générale du parc.
- 4-19 **Revoir** l'aménagement du terrain de volleyball pour le rendre utilisables.

4-20 Maintenir et entretenir le boisé.

4-21 Évaluer la prise en charge du boisé par un organisme.

4-22 Rénover le chalet et y aménager un comptoir alimentaire.

4-23 Aménager, en collaboration avec le Centre Segal, une scène mobile pour la tenue d'événements culturels, et ce, en assurant une cohésion avec les terrains sportifs existants.

Nelson-Mandela

4-24 Améliorer l'éclairage général du parc, et plus particulièrement du côté de la rue Victoria.

4-25 Évaluer, en concordance avec le chapitre 6 sur les terrains sportifs, la possibilité de retirer des portions de clôture afin d'augmenter l'accessibilité et de faciliter la tenue d'événements publics en respectant les normes du Service de prévention des incendies de Montréal.

de la Savane

4-26 Améliorer l'accessibilité générale à ce parc en conformité au plan de développement en cours pour ce quartier.

4-27 Aménager, en tenant compte des nouveaux développements domiciliaires, une aire de pique-nique, un espace pour la cuisson d'aliments, des équipements pour la gestion des déchets et un terrain multisports.

Van Horne

4-28 Aménager, en concordance avec le chapitre 6 sur les terrains sportifs, des équipements permanents (par exemple, scène, panneau électrique) pour la tenue d'événements publics.

4-29 Rénover le chalet et prévoir y aménager des espaces pour la tenue d'activités communautaires.

Quartier de NDG

Benny

4-30 Planifier, en collaboration avec des organismes partenaires du secteur, une programmation cohérente d'activités en tenant compte des centres sportif et culturel de Notre-Dame-de-Grâce.

Coffee

4-31 Transformer la vocation du parc pour en faire une aire de détente qui serait plus appropriée, pour des questions de sécurité, aux besoins des résidents.

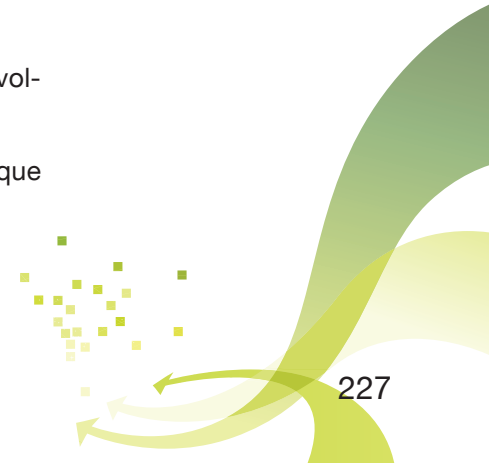
4-32 Rénover le chalet et y prévoir y aménager des espaces pour la tenue d'activités communautaires.

de la Confédération

4-33 Améliorer la cohésion entre les différents plateaux sportifs afin de minimiser la séparation physique créée par la rue Fielding.

4-34 Évaluer la possibilité d'aménager un terrain de volley-ball et de basketball.

4-35 Aménager une aire de conditionnement physique extérieure.



Georges-Saint-Pierre

4-36 Développer, en fonction des changements dans ce secteur, une vision globale du parc et évaluer les différentes options de réaménagement.

4-37 Rénover le chalet en concordance avec le chapitre 3 sur les installations aquatiques et y aménager un comptoir alimentaire.

4-38 Évaluer la possibilité d'aménager un terrain de volley-ball et de basketball.

Gilbert-Layton

4-39 Prendre en considération la présence d'aînés dans les futurs aménagements, ou lors de l'acquisition d'équipements, et y implanter une aire d'activités pour cette clientèle.

Loyola

4-40 Développer une vision globale du parc en fonction de l'aménagement d'un pôle sportif de baseball et d'un pavillon communautaire.

4-41 Évaluer la possibilité de déplacer l'espace éco-environnemental à un endroit plus approprié.

4-42 Évaluer la possibilité d'aménager un terrain de volleyball.

4-43 Aménager une aire de pique-nique.

Notre-Dame-de-Grâce

4-44 Repenser la vocation du parc, en concordance avec le chapitre 6 sur les terrains sportifs, de manière à accueillir davantage d'événements publics et d'activités culturelles et prévoir un réaménagement approprié (par exemple, scène permanente, espace dédié à un marché saisonnier).

4-45 Revoir la vocation du chalet : envisager d'y aménager un comptoir alimentaire, une salle d'expositions et des locaux dédiés aux partenaires du milieu.

4-46 Conserver un espace réservé aux utilisateurs de la patinoire extérieure (vestiaires, toilettes, rangement).

Somerled

4-47 Entreprendre la rénovation du chalet et prévoir y aménager des toilettes publiques extérieures pour les utilisateurs du parc et des terrains de tennis.

Trenholme

4-48 Développer, en concordance avec les chapitres 1 sur les centres, 3 sur les installations aquatiques et 6 sur les terrains sportifs, une vision globale du parc en fonction de l'aménagement d'un pôle sportif de soccer qui permettrait d'accueillir des clubs sportifs de haut niveau et des compétitions sportives (réaménager les douches, toilettes et vestiaires du centre).

4-49 Rénover le chalet et prévoir y aménager des espaces pour des réunions communautaires et un comptoir alimentaire.

4-50 Améliorer l'éclairage dans la partie nord du parc.

4-51 Aménager une aire de pique-nique.

William-Bowie

4-52 Entreprendre la rénovation du chalet et prévoir y aménager des espaces de réunion communautaire.



Parc Marie-Gérin-Lajoie

